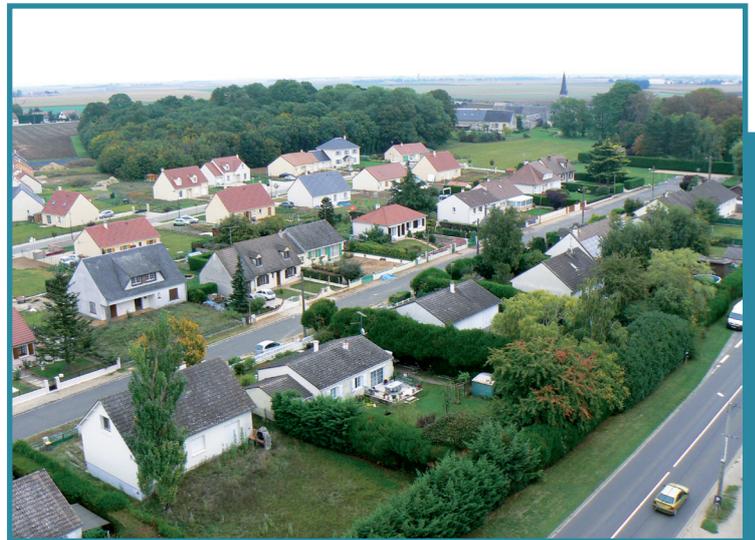




Cahier d'acteur n°193

janvier 2012

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.



Ce cahier d'acteur a été rédigé par :

Commune de Saint Péray la Colombe
Mairie de Saint Péray la Colombe
Place de la Mairie
45310 Saint Péray la Colombe
mairie.st.peravy.la.colombe@orange.fr

Notre commune rurale (environ 700 habitants sur 1896 hectares), proche des portes de l'agglomération orléanaise (à 10 kilomètres du bourg), s'intéresse au projet de Ligne à Grande Vitesse PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON car elle sait qu'il impactera fortement son avenir et le mode de vie de ses habitants :

- *directement par le développement de sa population, l'emploi de ses actifs, la mobilité vers les autres régions françaises et européennes,*
- *indirectement par l'aménagement du territoire induit par la réalisation ou non de cette ligne et le choix de son tracé, et ses conséquences sociales, environnementales, économiques...*

L'impact sur notre bassin de vie :

Nous faisons partie du bassin de vie orléanais : une très large majorité des actifs de notre commune y ont leur emploi, la quasi-totalité de nos lycéens et une grosse part de nos étudiants y sont instruits, une large part des achats de nos familles y est réalisée, dès que le médecin généraliste ne permet plus d'assurer leurs soins, la quasi-totalité de nos malades ou accidentés y sont soignés...

La poursuite du développement de l'Agglomération Orléans Val de Loire est donc fondamentale pour nous, comme notre espace et le moindre coût de notre habitat



(de même que ceux de la couronne dont nous faisons partie) sont essentiels pour nombre de familles d'actifs orléanais.

L'ELOIGNEMENT DES LIGNES A GRANDE VITESSE : UN FREIN A NOTRE MOBILITE, A NOS ACTIVITES :

La recherche d'emploi mais aussi les rencontres de gens d'autres régions font que nous avons des membres de la famille, des amis qui vivent loin de nous mais que nous avons besoin de retrouver. Des congrès, des formations, des loisirs, des activités diverses peuvent aussi nous entraîner à de longs voyages. Les trains à grande vitesse permettent de réduire les temps de déplacements et leur impact sur l'environnement et améliore donc la qualité de vie des populations qu'il dessert. Aujourd'hui, nombreuses sont les occasions où, soit nous restons chez nous alors qu'il aurait été très utile de nous déplacer, soit nous prenons l'automobile avec ses coûts environnementaux, financiers, la fatigue et les risques qu'elle génère.

L'impact de la mobilité sur le développement des territoires :

Quand nous observons l'évolution qu'ont eue les territoires qui ont été desservis par le rail par rapport à ceux qui en sont restés à l'écart et plus récemment celle des territoires qui sont desservis par une ligne à grande vitesse nous savons que cet équipement dans notre territoire est très important pour l'avenir de nos enfants et petits enfants. La ville d'Orléans et la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire ont pu dans leur cahier d'acteur vous présenter les atouts de développement que leur apportera, nous apportera le passage et non le détour du train à grande vitesse dans notre territoire.



Notre vision de ruraux :

Nous voudrions dans notre cahier d'acteur vous apporter une vision complémentaire, celle avec le recul des ruraux qui représentent des populations bien moins nombreuses mais plus d'espace, en particulier celui qu'on consomme pour l'aménagement de notre territoire. A ce titre nos revendications sont tout autant légitimes.

Les scénarii Médian et Est, complétés de leurs barreaux, seront plus consommateurs d'espace par rapport au potentiel de passagers intéressés et couperont davantage la dissémination des espèces végétales et animales.



Ils favoriseraient le développement de deux grandes métropoles, deux oligopoles plutôt. Il n'est pas nécessaire d'observer les oligopoles des pays développés ou en développement pour mesurer l'inconvénient de trop grandes concentrations humaines. Plus proches, les crises des banlieues, tant lyonnaises que parisiennes doivent inciter les décideurs à rechercher un développement harmonieux du territoire.

Si un certain regroupement des populations permet de réduire les déplacements, d'adopter des équipements plus économes, favorise certaines solutions du développement durable auxquelles participe le train à grande vitesse pour les longs déplacements, les territoires urbains très grands lui sont défavorables, notamment pour la sécurité et la biodiversité du fait de l'artificialisation de très grandes zones.

Quelle serait la pérennité des barreaux ? Des projets pour faire accepter des scénarii inacceptables pour l'ensemble de la nation que l'on va mettre à contribution mais vite enfouis au fond des tiroirs pour mille bonnes raisons.

Au contraire, les scénarii Ouest et Ouest-Sud maintiendraient et développeraient l'attractivité pour des villes d'importance suffisante à l'échelle européenne mais moins problématique au niveau social. Un surcoût éventuel dans l'infrastructure ferroviaire se prolongerait en économie importante dans la politique de la Ville et la gestion des trop grandes concentrations humaines mais aussi et surtout dans l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens.

La meilleure desserte de Clermont-Ferrand, si elle pourrait égoïstement nous sembler secondaire, est aussi essentielle pour le développement harmonieux du territoire.

L'avenir se décide aujourd'hui :

En d'autres temps des projets routiers et autoroutiers maillant notre territoire paraissaient trop coûteux à certains mais ils sont très appréciés par beaucoup et très utilisés actuellement. Aujourd'hui leur complément ferré doit être décidé même si une crise économique sévit car son financement est pour demain et après-demain alors que la nécessité de cet équipement se faisait déjà sentir hier. Son tracé doit être à l'ouest pour ne pas être seulement un doublon de la ligne actuelle, desservir le sud, pour être un bon outil d'aménagement du territoire et améliorer la qualité de vie dans le futur.



Commune de Saint Péray la Colombe
Mairie de Saint Péray la Colombe
Place de la Mairie
45310 Saint Péray la Colombe
mairie.st.peravy.la.colombe@orange.fr

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp
Commission particulière
du débat public
LGV POCL